

EDITO



Reconnaissant la défiance et la déception des français envers le gouvernement au soir du deuxième tour des élections municipales, l'ex 1^{er} Ministre Jean Marc Ayraud annonçait que "le message était clair et devait être entendu".

Le Président Hollande nous a donc **affublé d'un "nouveau" gouvernement qui marque très clairement un durcissement de la politique en place.**

On peut même voir, par la désignation de Valls à Matignon, que l'enseignement du scrutin passé est la droitisation de la politique, celle-ci attendue par les français selon leurs dires.

On peut penser que le tiers des électeurs qui se sont abstenus n'y trouveront pas leur compte. A t'on même seulement entendu parler des 3 millions de citoyens qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales ? Comment cette cuisine politicienne pourra-t-elle leur redonner la confiance et l'envie de s'investir dans la vie de leur pays ?

Et bien, **la réponse présidentielle semble être de ne pas changer de braquet.**

Même pire, avec comme carotte les 500 € annuels supplémentaires (pris sur la part socialisée) annoncés pour les salaires les plus bas, **c'est la mise à mort prochaine de la sécurité sociale qu'on nous annonce.** Par contre les largesses à l'endroit des plus grosses entreprises, qui savent y faire avec l'argent qu'on leur donne, vont continuer de plus belle.

En effet l'URSSAF ne percevra plus aucune cotisation patronale d'ici le 1^{er} janvier prochain, et le "zéro charge" pour les employeurs de salariés au smic, va certainement enclencher une précarisation générale, comme si ce n'était déjà pas le cas. N'oublions pas l'annonce de la baisse de l'impôt sur les bénéfices et la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

"L'effort partagé par tous", sauf pour les entreprises, s'annonce effectivement difficile. Les collectivités territoriales vont subir de plein fouet une baisse sans commune mesure de financement et des réorganisations historiques. **50 milliards d'euros en moins et la disparition d'ici 2021 des régions et départements, sont les solutions trouvées par cette gauche décomplexée,** ouvrant grandes les portes de nos services publics aux mercantis spéculateurs privés.

"Se retrousser les manches [...] redonner de la confiance aux français [...] les français ne sont pas des statistiques mais des réalités humaines...", la communication de ce gouvernement va t-elle dans le sens de leurs actes ? ? ?

Pour nous il est clair que non. Avec le 1^{er} mai à venir, portons les contre-propositions de la CGT dans les oreilles des salarié-e-s. Mobilisons nous. Opposons à ce gouvernement aveugle sourd et obstiné, un rapport de force où l'humain est clairement au centre des préoccupations collectives.

Sylvain LE NOC

Sommaire :

- P1 : *Edito/Agenda*
- P2 : *Mobilisation des salariés ERDF le 08 avril - Décret dans le bricolage : une décision inacceptable!*
- P3/4: *Formation confédérale*
- P5 : *Appel intersyndical pour la journée du 1^{er} Mai*
- P6 : *Festival du film engagé 25-26-27 avril 2014*

Dispensé de timbre **CLERMONT-FD CTC**
COURRIER DES SYNDICATS
Union Départementale
CGT du Puy-de-Dôme
Maison du Peuple
Place de la Liberté
63000 Clermont-Ferrand



PRESSE URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 1498 DU VENDREDI 11 AVRIL 2014

DEPOSE LE 11 AVRIL 2014

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

A GENDA :

- >> 1^{er} Mai : Rassemblement à 10h00.**
- >> 16 Mai : Journée d'action / Action actionnaires Michelin**

Mobilisation des salariés ERDF le 08 avril

Ils étaient plus de **1200 salariés d'ERDF** dans les rue de Clermont-Ferrand ce **mardi 8 avril 2014**.

Cette manifestation d'ampleur, à l'appel de la fédération Mines Énergies, a été organisée pour dénoncer **les sanctions tombées à l'encontre de salariés et de camarades de ERDF**.

En effet, en novembre dernier lors de chutes de neige importantes dans le Forez, un agent venant en renfort de Montluçon **a trouvé la mort** en intervenant sur une ligne à

haute tension coupée par les mauvaises conditions climatiques. Ses cinq collègues présents ont assisté à la mort dramatique d'un des leurs, non sans tenter vainement de le ranimer.

La réaction de la direction a été de les sanctionner, avant que le moindre rapport de gendarmerie ou de CHSCT n'ait été rendu. La responsabilité de cette même direction serait engagée, mais il fallait agir vite et trouver des boucs-émissaires. La solidarité et la mobilisation a été

à la hauteur de la provocation. **Une pétition en ligne** sur internet est toujours disponible pour celles et ceux qui souhaitent soutenir les cinq agents (http://www.fnme-cgt.fr/pages/signer_petition.php?mess=ok&id_pet=40).

Les conditions de travail dans les entreprises publiques privatisées se dégradent continuellement, mais l'instrumentalisation d'un drame sans pareil montre qu'il **n'y a plus de limites au harcèlement et stigmatisation des salarié-e-s**.

Communiqué de fédération CGT du commerce et des services :

“Décret dans le bricolage : une décision inacceptable !”

Le Conseil d'État vient de rendre sa décision sur le second décret en date du 8 mars 2014 **autorisant les magasins de bricolage à ouvrir le dimanche**.

Pour rappel, le premier décret du 30 décembre 2013 avait été annulé à la suite d'une action, notamment de la CGT, au motif qu'il existait "un doute sérieux sur la légalité" de ce décret.

Le second texte proposé est en tout point conforme au premier, si ce n'est que le caractère temporaire du premier a été supprimé. Pourtant, le juge des référés estime "qu'aucun des moyens invoqués n'était de nature à créer, en l'état de l'instruction, un doute sérieux sur la légalité de ce texte". **Selon lui, le texte respecte "les conditions de fond auxquelles le code du travail subordonne de telles dérogations au repos dominical"**.

La décision du Conseil d'État crée donc une nouvelle dérogation au principe du repos dominical.

Ce décret s'inscrit dans un mouvement général de destruction des garanties collectives en marche ces dernières années. Au nom du libéralisme, de la liberté d'entreprendre, le Code du travail est revu en profondeur, revenant sur des décennies d'acquis sociaux.

Mais la bataille n'est pas terminée. Le gouvernement s'est engagé à entériner sa position dans le cadre d'une loi dans le courant de l'année 2014. **Nous interviendrons dans ce débat national et interpellons les députés afin que la position des salariés soit enfin entendue**.

Ainsi donc, les magasins de bricolage vont pouvoir ouvrir tous les dimanches à la grande satisfaction des grandes enseignes du secteur. Les patrons en avaient fait une bataille de principe, n'hésitant pas à financer des manifestations en région parisienne en faveur de la déréglementation.

Pour la CGT, cette décision est un mauvais coup porté à l'ensemble des salariés de ces magasins.

Nous appelons les travailleurs à se saisir des manifestations du 1^{er}-Mai pour réaffirmer leur attachement au repos dominical.

FORMATION CONFEDERALE

ACTION REVENDICATIVE ET RISQUES ORGANISATIONNELS (RPS/STRESS) – Niveau 1

CENTRE BENOIT FRACHON / COURCELLE SUR YVETTE

La prochaine session de la formation confédérale "action revendicative et risques organisationnels (RPS/STRESS) niveau 1, aura lieu au Centre Benoît Frachon du 16 au 20 juin prochains.

Bien que ce stage s'adresse à tous les militant-e-s confrontés à des questions de souffrance au travail sans autre prérequis, il est recommandé aux camarades, pour une efficacité optimale de la formation, d'avoir suivi une formation initiale relative au mandat exercé (en particulier CHSCT et DP).

L'UD Cgt 63 invite les syndicats du département à solliciter les militant-e-s. Pour toute inscription, demandez rapidement, auprès de l'UD, les documents nécessaires...

Problématiques évoquées dans le stage :

Risques pour la santé induits par les nouvelles formes d'organisation du travail.

Public ciblé

Ce stage s'adresse aux élus DP, CHSCT, dirigeants syndicaux et tous militants confrontés à la souffrance au travail qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, de grandes ou de petites entreprises.

But finalité

Développer des éléments de connaissances relatives au travail et aux risques liés à l'organisation de celui-ci. Connaître et travailler avec les différents acteurs de la prévention (médecin du travail, préventeurs des CARSAT). Utiliser les ressources du droit. S'approprier la démarche revendicative de la CGT.

Objectifs de la formation

A l'issue de la semaine, les stagiaires se seront appropriés les outils militants présentés et seront en capacité de les appliquer à leurs propres situations de travail.

Intervenants / Contenus :

- ☒ Yves Bongiorno, membre du CA de l'ANACT.
- ☒ Jean-François Naton, conseiller confédéral Travail / Santé.
- ☒ Alain Carré, vice-président du syndicat des Médecins du Travail EDF.
- ☒ Eric Garcia, retraité de la Carsat du sud-est (ex contrôleur de sécurité, formateur), membre du bureau de l'USR de mon UL, membre de la CE de l'UL.
- ☒ Michel Miné, conseiller DLAJ (droit liberté action juridique) et enseignant chercheur au CNAM.
- ☒ Jocelyne Chabert, animatrice de la formation, membre du CA de l'INRS et RS au CHSCT de GEMS.
- ☒ Philippe Vorkauf, animateur du groupe de travail "Travail, Santé" Inter Fonction Publique.
- ☒ Tony Fraquelli, fédération des cheminots, psychologue du travail, membre du collectif fédéral femmes / mixité, président de la commission Egalité professionnelle, animateur de la formation.

Lundi

Tour de table, présentations, attente des stagiaires.

☛☛☛ **Matin** : Eric Garcia

« Travail sur le travail ». C'est quoi le travail ?
Exercice individuel puis mise en commun.

☛☛ **Après-midi** : Eric Garcia

Recherche sur des textes de différentes approches du travail.
Travail en petits groupes, mise en commun, débat.

Mardi

▶▶▶ Matin : Yves Bongiorno

Travail en binôme sur les situations de travail.

Mise en commun.

Recherche sur l'implication des salariés dans le travail et stratégie syndicale.

▶▶▶ Après-midi : Jean-François Naton

Transformation de la CGT pour transformer les situations de travail ...

Quel syndicalisme pour porter le vivre et travailler autrement ?

L'univers de la santé au travail va changer ; dans les ébranlements en cours quels sont nos déterminants ?

La sécurité sociale a la vocation et la mission de tenir fermement les fils qui relient santé au travail et santé publique : nos propositions de reconquête et de conquête....

Mercredi

▶▶▶ Matin : Eric Garcia

Activité de la branche AT/MP au service du monde du travail.

Prévention, tarification, CTN ...

▶▶▶ Après-midi : Alain Carré

Inégalités sociales de santé au travail.

Construire sa santé au travail.

La prévention des risques, (prévention primaire médicale, obligation de sécurité de résultat des employeurs, les rôles du CHSCT).

L'organisation du travail et la santé : que demander au médecin du travail ?

Comment déclarer les effets de l'OT en AT ?

Jeudi

▶▶▶ Matin : Michel Miné

Cette demi-journée porte sur les ressources du droit en matière de préservation de la santé au travail et de l'emploi à mobiliser ;

Seront notamment abordées sous l'angle juridique les questions suivantes :

- ☐ la définition de la santé,
- ☐ les obligations de l'employeur (l'obligation de sécurité de résultats),
- ☐ des règles essentielles : l'adaptation du travail à la personne humaine,
- ☐ des questions particulières : l'organisation du travail, la charge de travail,
- ☐ des voies pour rendre effectifs les droits des femmes et des hommes au travail.

▶▶▶ Après-midi : Jocelyne Chabert

Les « nouvelles » organisations du travail : le « modèle » General Electric.

Contre les stratégies patronales d'enlisement, une démarche syndicale à l'offensive.

A partir de situations de travail réel :

- ☐ inventer de nouveaux indicateurs de RPS,
- ☐ construire un plan revendicatif,
- ☐ analyser les risques et travailler sur le DUE,
- ☐ mener un droit d'alerte des Délégués du Personnel,
- ☐ quels résultats pour les salariés et le syndicat ?

Vendredi

▶▶▶ Matin : Évaluation du stage et clôture à 12h30. Les stagiaires peuvent soit quitter la formation avant le déjeuner, soit partager un dernier repas ensemble avant de partir. **Merci de ne pas prévoir de départ avant 12h30.**

Une clef USB contenant les documents présentés sera remise à chaque stagiaire à la fin de la session.

Appel intersyndical des organisations CGT, FSU, Solidaires et UNEF

**Le 1er MAI 2014 : ensemble,
relever la tête et défendre nos droits !**

A l'occasion des élections municipales, les salarié-e-s, précaires, jeunes et retraité-e-s, ont montré leur colère : **la politique du gouvernement a été sanctionnée par une forte abstention.**

Le gouvernement a été remanié. Mais le nouveau premier ministre a annoncé une orientation encore plus éloignée de nos aspirations, de nos revendications.

Il démontre ainsi clairement que les salarié-e-s ne doivent compter que sur leur propre mobilisation pour défendre leur droit à l'emploi, à un salaire décent, à une protection sociale solidaire et non marchande, à des services publics destinés à satisfaire les besoins de la population.

**LE 1^{ER} MAI 2014, LES ORGANISATIONS
SYNDICALES DU PUY DE DÔME CGT,
FSU, SOLIDAIRES ET UNEF, APPELLENT
À MANIFESTER NOTRE OPPOSITION :**

Pour sortir de la crise, c'est contraire de l'austérité qu'il faut mettre en œuvre ; il faut notamment augmenter les salaires et les cotisations patronales. Il faut aussi garantir l'égalité femmes / hommes au travail. Il faut encore faciliter l'accès au travail des jeunes et des étudiants, sans remettre en question leurs droits à la protection sociale ni les spolieur des cotisations patronales.

- » à l'austérité qui sert les puissants et ruine les populations ;
- » au pacte de responsabilité qui mine les droits des salarié-e-s et satisfait les exigences les plus brutales du patronat ;
- » à la casse des services publics et de la sécurité sociale ;
- » à la confiscation de la partie socialisée de nos salaires ; les cotisations patronales ou salariales, ce sont nos droits à la retraite, à la santé, à l'assurance chômage...
- » aux logiques de destruction des droits à la retraite mises en œuvre par les gouvernements successifs.

LE 1^{ER} MAI 2014, ensemble, nous allons montrer que **nous restons mobilisé-e-s** pour nos droits, pour la retraite à 60 ans, contre les idées d'exclusion, pour les droits des femmes, dont le droit à l'avortement, pour la régularisation de tous les sans-papiers, pour les solidarités interprofessionnelles, intergénérationnelles et internationales.

A l'heure où l'extrême-droite et son cortège de populistes envahissent les espaces politiques et médiatiques, notre mobilisation est plus que jamais indispensable.

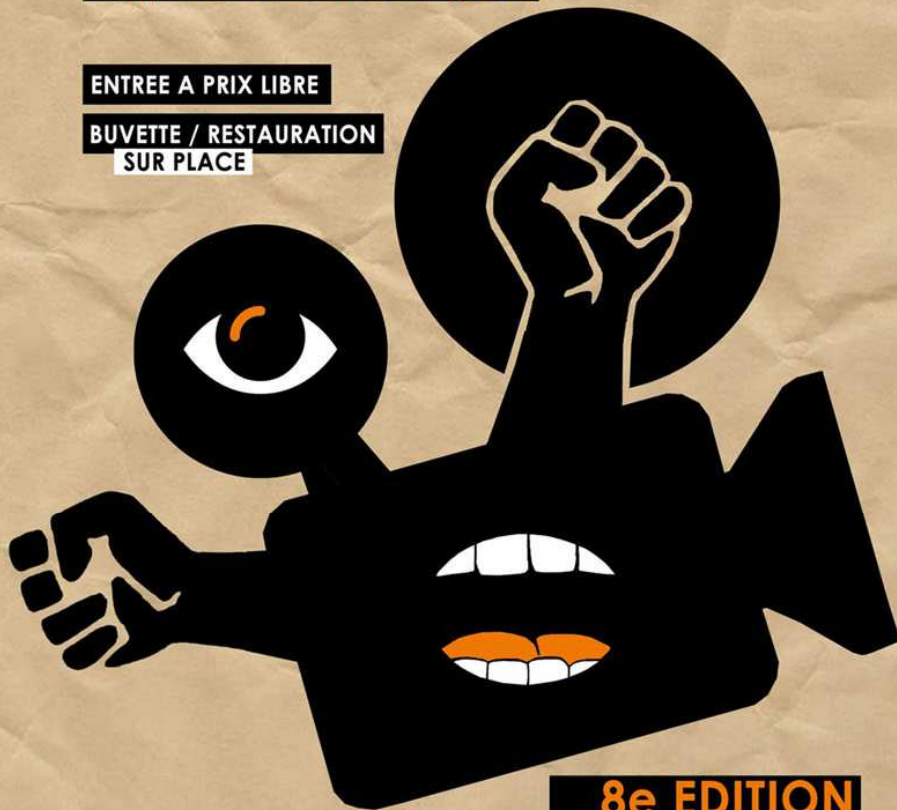
NE LEUR LAISSONS PAS LE 1^{ER} MAI !

**Rassemblement à 10 h 00, Place Delille à Clermont-Ferrand
Puis manifestation jusqu'à la Maison du peuple,
place de la Liberté**

PROGRAMME et RENSEIGNEMENTS
<http://www.festival-du-film-engage.fr>

ENTREE A PRIX LIBRE

BUVETTE / RESTAURATION
SUR PLACE



8e EDITION

FESTIVAL
DU FILM
ENGAGÉ

25 26 27

AVRIL 2014

BEAUMONT

(63) Salle des Fêtes

